MAROL'INFOS

Bulletin d'information - N°146 - mars/avril 2018

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal va terminer la première étape de la procédure de révision du plan local d'urbanisme.
Le « PLU » est un document important puisqu'il fixe pour une dizaine d'années les droits à construire dans notre commune.
Après un certain nombre de documents qui précisent le cadre général et les orientations du projet, sont établis une carte des différentes zones et un règlement qui fixe pour chaque zone ce qui peut être bâti et ce qui ne peut pas l'être.

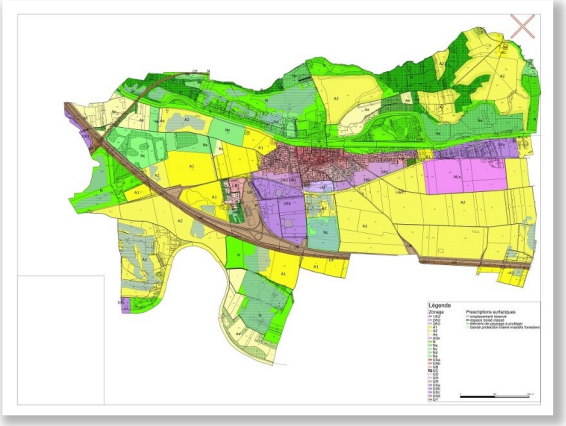

Il est donc important que chacune et chacun d'entre vous prennent connaissance de ces documents et viennent en mairie consigner par écrit, sur le cahier prévu à cet effet, les remarques, souhaits, modification que vous souhaiteriez que l'on prenne en compte.
Bien sûr, avant d'être définitivement arrêté, le projet sera transmis pour avis aux différents services de l'État et organismes associés.
Au dernier trimestre 2018, il sera ensuite soumis à enquête publique au cours de laquelle il sera encore possible de faire valoir votre point de vue.
Toutefois, n'hésitez pas dès à présent à vous informer en consultant le site internet de la commune ou en venant en mairie consulter les documents papier.

Le Maire

Philippe Lévêque

DANS CE NUMÉRO

Santé : p. 3

Animation/sports : p. 4 à 6

Écoles : p. 7

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 2 février 2018

Les délibérations du Conseil Municipal du 13 décembre 2017 sont approuvées à l'unanimité.

ACCEPTENT à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- Le changement de nom des zones d'activités du Pays de Montereau. Ainsi, pour la commune de Marolles-sur-Seine, la zone d'activités de Saint-Donain devient le Parc d'entreprises de Saint-Donain.
- L'annulation de la délibération 2017-54 portant élection d'un adjoint en remplacement d'un adjoint démissionnaire, ainsi que l'arrêté de fonctions.
- L'acquisition de la propriété Chemin du Bois aux Moines pour un montant de 40 500.00€, auquel s'ajoutent divers frais et émoluments pour 8 905.74€.
- La mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour la filière technique, après avoir obtenu l'avis favorable du Comité Technique.
- La création d'un poste d'adjoint technique à 10h30 hebdomadaires et suppression du poste à 08h00 hebdomadaires suite à la hausse de la fréquentation à la garderie périscolaire.

Informations diverses :

- **Mme Danielle Jambon** présente aux élus le débat d'orientation budgétaire et informe des projets d'investissement envisagés.
- **M. le Maire** informe de la cession de l'auto-école et précise que le repreneur bénéficiera du même bail et des mêmes conditions pour les exercices de manœuvres Route de Bray.
- **M. Jean-Louis Larousse** émet des observations quant à l'entretien de la commune et les missions des services techniques.
- **M. Jean-Yves Lechner** indique que, contrairement à ce qui avait été annoncé, pour l'enfouissement des réseaux, il s'agit d'une économie de 4 500.00€ qui est réalisée.
- **M. le Maire** ajoute :

- qu'une réunion publique relative au Parc Napoléon devrait avoir lieu le 06 avril 2018.

- Concernant la compétence GEMAPI, il convient de désigner 2 membres pour la commune de Marolles-sur-Seine. Il s'agit de **M. Jacques LORET** en tant que titulaire et **Mme Marie-Rose TASSEL** en tant que suppléante.

- PLU : **M. le maire** informe des avancées en matière de zonage dans le cadre de la révision du PLU et rappelle les prochaines réunions : le mercredi 07 février 2018 avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et le samedi 10 février 2018 avec les administrés pour une réunion de concertation préalable.

Crues et inondations : une réflexion est d'ores et déjà engagée afin d'être plus opérationnel et appliquer un protocole d'information et de communication avec la population.

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 8 mars

Les délibérations du Conseil Municipal du 01er février 2018 sont approuvées à l'unanimité.

ACCEPTENT à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- L'élection d'un adjoint en remplacement d'un adjoint démissionnaire, à compter du 01er mars 2018. M. Poireau Julien est élu avec 18 voix sur 18.
- La demande de subvention F.E.R. dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux 2018.

Financement :

- Réseau Communications électroniques

  71 836.20€ HT

  ⇒ Subvention du Département (50%) : 35 918.10€ HT

  ⇒ Part restant à charge de la Commune : 35 918.10€ HT

Plan Local d'Urbanisme

La révision du plan local d'urbanisme se poursuit… Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de la commune : https://www.marolles-sur-seine.fr/mairie/

Un registre est mis à disposition du public en mairie. Vous pouvez y consigner vos observations.

Santé

Médecin

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat du **docteur Itsmail** :

Lundi et mercredi : de 8 h 00 à 10 h 30 ; Mardi et jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00 ; Vendredi : de 8 h 00 à 11 h 30

Ostéopathe

La commune de Marolles-Sur-Seine accueille au sein de son cabinet médical une jeune et souriante ostéopathe. Anne Vajou est issue d'une formation en 5 ans niveau master, agréée par le ministère de la santé, à l'Institut Dauphine d'Ostéopathie de Paris et a ensuite fait de nombreuses formations post-graduées. Elle est ainsi aussi diplômée en pédiatrie et en strapping thérapeutique. Elle a déjà acquis une bonne expérience en pratiquant dans un cabinet à Dordives, en maternité à Paris, et au sein de clubs sportifs. Puis, elle a fait le choix de monter son propre cabinet à Marolles-Sur-Seine, étant originaire de la région.

Elle soulage les douleurs des adultes, séniors, sportifs, femmes enceintes, enfants et bébés à travers des techniques adaptées à chaque patient.

L'Ostéopathie traite le corps dans sa globalité, de la tête aux pieds. Avec pour seuls outils ses mains et son savoir, l'ostéopathe soigne de nombreux maux : douleurs et problèmes musculaires, articulaires, ligamentaires, neurologiques, respiratoires, maux de ventre et problèmes de digestion, maux de tête, migraines, vertiges et acouphènes, stress et état de fatigue général, coliques, têtes plates, problèmes de sommeil et de succion du nourrisson, arthrose, constipation, sciatiques, maux de dos, maux de cou, entorses…

En tant qu'ostéopathe reconnue par les mutuelles de santé, Anne Vajou vous donnera une facture à la fin de chaque consultation afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre mutuelle. (Pour savoir à quel taux vous êtes remboursé des séances d'ostéopathie en fonction de votre contrat, il suffit d'appeler votre mutuelle.)

• Consultations tous les jours, sauf le dimanche • Au cabinet ou à domicile • sur rendez-vous par téléphone au 07 61 80 44 12 • Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne sur Doctolib • Adresse : Cabinet médical, 21 Bis Grande Rue, 77130 Marolles-Sur-Seine • Téléphone : 07 61 80 44 12

Environnement

Que faire de ses déchets verts ?

Après une période hivernale marquée par les intempéries, il nous tarde à tous de reprendre des activités de plein air. Le jardinage en fait bien évidemment partie…

Pour rappel, l'incinération de végétaux est interdite sur la commune. Vous pouvez soit vous rendre en déchèterie aux horaires indiqués plus bas, soit contacter le **Sirmotom** : un service de broyage de végétaux à domicile est proposé en échange de 15€ pour 2 heures d'intervention (3 m^3 minimum, 10 m^3 maximum). Le BRF (bois raméal fragmenté) ainsi obtenu peut être répandu au pied de vos haies et de vos massifs. Agissant comme un paillis, il limitera les arrosages. Et à long terme, cette matière végétale enrichira vos sols.

Opération « Poules »

Pour vous aider à réduire la quantité de vos déchets ménagers, l'opération « Poules » est reconduite par le **Sirmotom**. Un poulailler et deux poules vous sont remis contre une participation de 20€.

Horaires du Sirmotom (à compter du 31 mars)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 19 h ; **Vendredi :** 13 h 30 à 19 h ; **Dimanche :** 8 h 30 à 13 h 30.

Urbanisme—Fibre optique

Développement de l'offre

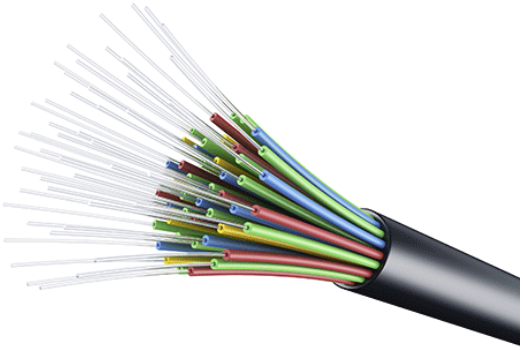

Alors qu'**Orange** continue le déploiement de sa fibre et le développement de son offre très haut débit dans notre village, l'opérateur **Bouygues Telecom** prévoit d'en faire autant au cours des prochains mois.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web ou contactez le service client de ces fournisseurs d'accès à Internet.

A.S. Marolles - Assemblée Générale et Stages Multisports

L'Assemblée Générale de l'A.S.M. du **09 février** dernier a fait l'objet de la mise en avant des évènements marquants suivants

La mise à l'honneur de 19 Lauréats 2017 pour leur implication et leur dévouement : 8 jeunes joueur et joueuses U12-U13 de la section Basket, Katy LELOIRE Trésorière de l'Elan Sportif, Michael DESCOTES et Marc GROC au Football, Aniela POLAK et Sandryne VASSEUR de la GR Art Rythmic, Alois BOINARD jeune pratiquant au Taikibudo, Christine VERSTAEVEL et Marie Christine HANTONNE du Tai Chi, Carine RICCA GIROIR pour le Tennis, Bertrand THIERRY Trésorier au Tennis de Table et Maeva GAUTIER jeune encadrante assistante au stage multisports pour l'ASM. Beaucoup d'émotion et d'humour sont ressorties lors des discours préalables à ces remises ainsi que de très sincères remerciements.

La présentation du rapport moral listant une très forte activité de l'ASM et de ses sections, et dont les statistiques font état de 762 adhérents (soit - 40 par rapport à 2016), d'une bonne répartition de toutes les tranches d'âge allant de 4 à 89 ans et d'une légère majorité des femmes (52%). A noter que 2/3 des dirigeants de l'ASM et de ses sections ne sont pas des Marollais.

La présentation du rapport d'activité 2017 par les présidentes et présidents de section (Basketball, Football, Gymnastique fitness et Zumba, Gymnastique Rythmique et Danse moderne, Handball, Latina Salsa, Pétanque, Stages multisports, Tai Chi, Taikibudo, Tennis et Tennis de table)

La présentation des résultats financiers légèrement déficitaires (- 4 000 € pour un budget de 127 200 €) montre une gestion saine et rigoureuse des sections de l'ASM et mettant en avant le financement par l'ASM du défibrillateur installée au Stade fin 2017.

Remerciements aux communes de Marolles, Misy, Barbey, Courcelles et au Conseil Départemental pour l'attribution de subvention, aux nombreux sponsors (CEMEX, MC Graphique, ARM, Pizzéria le Caraibe, Bellini, MMA, Pasquier, Crédit Mutuel, Entreprise Marcel ALCOLEA, DM Paysage, Carrefour, pour ne citer qu'eux).

Le renouvellement du bureau avec 3 départs et 2 nouvelles arrivées. Cette équipe de 8 personnes est composée de : Patrick LE FLOC'H (Président), Céline CHAUVIERE (Vice Présidente), Sandrine BOUTIN (Secrétaire), Paola MANNOLINI (Secrétaire adjointe), Katy LELOIRE (Trésorière), Nathalie FONTAINE (Trésorière adjointe), et comme membres Carine RICCA GIROIR et Philippe BOUTIN.

En clôture, des remerciements ont été adressés aux 52 participants, aux services techniques de Marolles pour leur soutien logistique et surtout à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation des nombreuses activités de l'ASM.

L'ASM vous donne rendez-vous très prochainement pour son prochain stage multiports qui aura lieu pendant l'une des 2 semaines de vacances au mois d'avril. Pour renseignements et inscriptions, veuillez contacter ***Patrick LE FLOC'H au 07 77 36 32 66***

Concert (Marolles en scène)

Allez venez Marolles....PIAF disait Milord ! L'association Marolles en scène a présenté un concert avec « Rue la Môme » en hommage à Edith PIAF, le *samedi 10 mars*.

C'était très grand, très émouvant. Chanteuse et musiciens ont fait une étourdissante prestation.

La salle était comble et la foule emportée par le répertoire de Piaf a passé une inoubliable soirée.

Un immense succès ! Un groupe talentueux...

Soirée conte (Comité des fêtes)

Pour la seconde année, le Comité des fêtes de Marolles a organisé une soirée contes le *vendredi 26 janvier* dernier.

Une trentaine de personnes ,adultes et enfants, sont venus écouter Céline Harlingue, conteuse professionnelle.

Nous avons terminé cette soirée en partageant une magnifique galette et un chocolat chaud.

Belote (Comité des fêtes)

Le *samedi 27 janvier*, 17 équipes de beloteurs se sont affrontées, dans la bonne humeur, pour le traditionnel concours de belote organisé par le Comité des fêtes.

En fin de journée, le classement était proclamé, tous les participants sont repartis avec un lot et comme le veut la tradition, le mètre de boudin a été remis à l'équipe classée dernière!!

Rendez-vous pour la revanche le *samedi 29 septembre 2018* au foyer rural.

Loto du Football du 10/03/18

Quelle belle soirée, une salle comble, une ambiance à la hauteur de l'événement, de très beaux lots, que demander de plus !

Les marollais ont répondu présent ainsi que ceux des communes voisines, tous ont été unanimes sur la qualité de l'organisation de la soirée et une belle réussite à mettre une fois de plus à l'équipe de bénévoles de l'O. C. M emmenée par son président C. Parisot.

Une soirée familiale comme on en demande, avec le respect et la chaleur humaine dégagée, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Agenda

ASM—Section TAI CHI

Vous connaissez sûrement le TAI CHI .

À l'Association Sportive de Marolles, cette section compte 170 adhérents de tout âge et sans aptitude physique particulière pour beaucoup d'entre eux.

En cette année 2018, accompagnée d'intervenants extérieurs, la **section TAI CHI** fête ses 10 ans !

Nous vous ferons découvrir diverses disciplines d'expression et d'attitude corporelles conduisant au bien-être.

Nous vous invitons à cette grande animation :

SAMEDI 26 MAI de 10h à 17h30 au gymnase et au foyer rural de Marolles-sur-Seine

Entrée gratuite ! Venez nombreux vous détendre et/ou participer aux divers ateliers proposés.

ASM—Élan Sportif

Zumba Party le **dimanche 8 avril 2018 de 15 h 30 à 17 h 30** à la salle des fêtes de Marolles-sur-Seine.

Renseignements : 06 61 06 44 83

Inscription sur place (6 € pour les adultes et ados, 3 € pour les adhérents Élan Sportif)

Comité des fêtes—Brocante en salle

Le comité des fêtes organise une brocante le dimanche 6 mai 2018 à la salle des fêtes, de 9 h 00 à 17 h 30.

Réservation au 06 74 13 88 17 (4 € la table)

Réunion publique sur le Parc Napoléon

Une nouvelle réunion publique sera organisée à Marolles sur Seine. La date retenue serait le 6 avril. Des renseignements supplémentaires seront communiqués prochainement par le biais des affichages municipaux et du site Internet de la commune (www.marolles-sur-seine.fr).

CCAS—Coup de pouce aux jeunes passant le permis

Suite à la dernière réunion du Centre Communal d'Action Sociale, il a été décidé qu'une aide d'un montant de 100 € serait accordée aux jeunes marollais passant leur permis de conduire.

Conditions d'obtention : être recensé à la journée citoyenne (à partir du 1er janvier 2016) et apporter la preuve de l'inscription au permis de conduire.

Plus de renseignements : en mairie ou sur le site Internet de la commune (rubrique Santé / Social).

Inscriptions école maternelle—2018-2019

Adresse : 19b Grande rue

Uniquement sur rendez-vous auprès de la directrice Mme Roselyne TRUKAN (01 64 31 20 09)

Jeudi 17 mai : de 13 h 40 à 18 h 00 ; **Vendredi 18 mai :** de 17 h 00 à 18 h 30 ; **Jeudi 24 mai :** de 13 h 40 à 18 h 00.

Pièces requises :

- certificat d'inscription délivré par la mairie de votre domicile ;
- certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école ;
- livret de famille ;
- carnet de santé.

Inscriptions école élémentaire—2018-2019

Voici les documents qu'il faut pour procéder à l'inscription :

- affectation scolaire délivrée par la mairie du domicile des parents ;
- carnet de vaccination ;
- livret de famille ;
- certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

Les enfants arrivant de l'école maternelle de Marolles doivent être inscrits (les parents n'ont pas à fournir le certificat de radiation).

Ces inscriptions se feront à l'école élémentaire de Marolles :

Le lundi 14 mai 2018 de 16h50 à 18h50 sans rendez-vous.

Le vendredi 18 mai 2018 de 9h00 à 11h30 sur RDV.

Le vendredi 25 mai 2018 de 14h00 à 16h00 sur RDV.

Sur RDV avec la directrice Mme Christelle CATTAERT-GALLAND (01 64 31 35 40)

La garderie fait peau neuve

Les vacances ont été l'occasion de rafraîchir la décoration de la garderie : des couleurs plus douces et neutres, des nouveaux porte-manteaux... tout ceci dans le but accueillir les enfants dans de meilleures conditions...

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7 h 00 / 19 h 30

Téléphone :

01 64 23 36 52

Cette année, le Lapin de Pâques rencontre le Poisson d'avril !

Comme tous les ans, la mairie organise des activités pour les enfants : jeux d'adresse, quiz…et enfin grande chasse aux œufs.

Dimanche 1er avril de 10h00 à 12h00 à la maison pour tous. Début de la chasse aux œufs : 11h30

Venez nombreux !!

La commune de **Marolles-sur-Seine** a été sélectionnée pour participer à **l'étude « Mon quartier, mes voisins** » et vous serez peut-être contacté directement à votre domicile pour répondre à un questionnaire.

L'étude se déroulera **du 21 mars au 03 juillet 2018**. **L'étude « Mon quartier, mes voisins** » s'intéresse aux habitants de différents quartiers ou communes en régions parisienne et lyonnaise, et à leurs relations de voisinage. Cette étude est menée par une équipe de chercheurs de l'Ined (Institut national d'études démographiques) et du Centre Max Weber du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). **Votre participation est essentielle !**

Que vous ayez ou non des relations avec vos voisins, que vous fréquentiez ou pas votre commune, quelle que soit votre ancienneté dans votre logement, votre expérience nous intéresse.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos enquêtrices :

Mme Léa Davie et Mme Corinne Duhamel

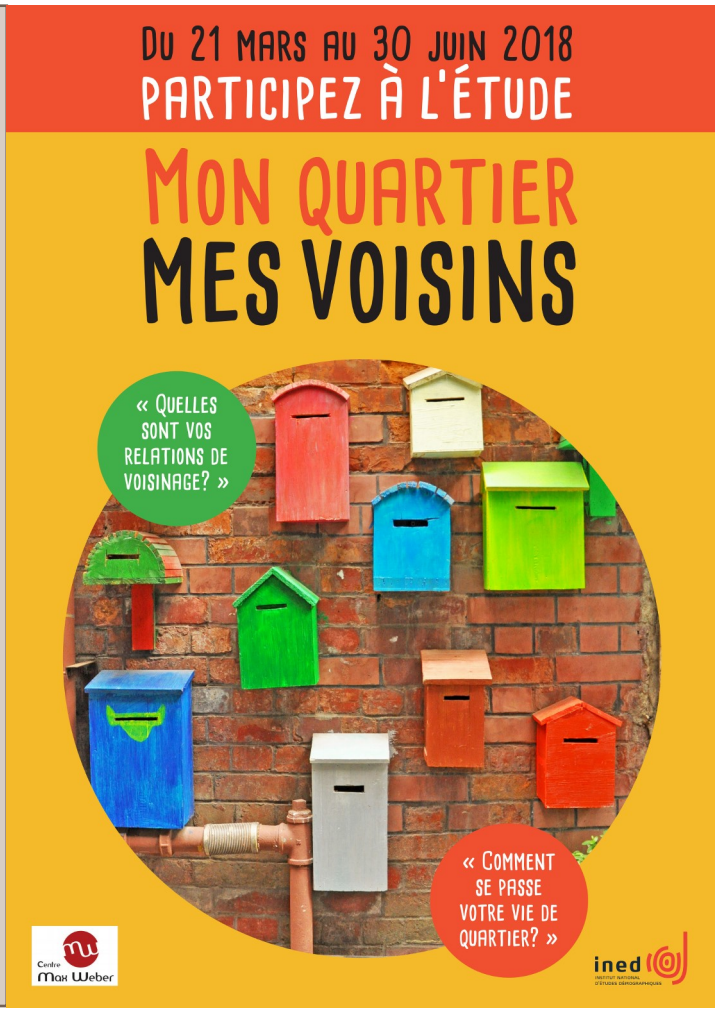

État civil

NAISSANCE :

- Elif, Mujgan Çakir née le 15 janvier 2018
- Iyane, Abdoulaye SECK né le 27 janvier 2018

DÉCÈS :

- Claude SAYROUS - 83 ANS
- Daniel GUILLON - 78 ANS
- Roger DROUARD - 96 ANS

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Philippe Lévêque **Comité de rédaction :** Françoise Hennequin, Julien Poireau **Commission Communication :** Corinne Cuveliez, Pierre Dancoisne, Jean-Louis Larousse, Julien Poireau, Véronique Laurié **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)